

« Je vis des semaines particulières, je ne devrais plus être en poste »

Battus dès le premier tour des municipales, plusieurs maires sont contraints de rester aux commandes en attendant la fin de l'épidémie

MARSEILLE - correspondant

Il faut mettre son amour-propre dans sa poche et gérer l'urgence comme si de rien n'était. Maire sans étiquette de Cabannes, petite bourgade du nord des Bouches-du-Rhône, Christian Chasson a été battu dès le premier tour des municipales, le 15 mars. Dans un département où 90 des 119 maires sortants ont été réélus, la plupart triomphalement, il fait partie des rares édiles que la crise du Covid-19 oblige à ravalier la rancœur d'une défaite, et à rester aux manettes de leur commune jusqu'à nouvel ordre. « Je vis quelques semaines particulières, parce que je ne devrais plus être en poste... C'est dur quand on estime avoir un bon bilan, mais une fois la déception passée, je me suis remis au boulot. J'aimerais juste que cela dure le moins possible », explique l'élu, en fonction depuis 2012 dans cette ville de 4 500 habitants.

A Cabannes, comme à Boulbon ou La Barben, autres villages du

département où les électeurs ont désavoué les sortants, les nouveaux maires devaient être installés entre le 20 et le 22 mars. « Chez nous, tout était prévu pour le vendredi 20 », rappelle Christian Chasson. La veille du passage de témoin, il a compris en écoutant l'intervention au Sénat du premier ministre, Edouard Philippe, que les conseils municipaux étaient reportés. La confirmation de la prolongation des mandats des maires est arrivée le lendemain, sous la forme d'un avis de la préfecture des Bouches-du-Rhône adressé à toutes les communes.

« J'avais vidé mon bureau, enlevé mes tableaux des murs. Tout était prêt... Peut-être un peu trop tôt », raconte Christophe Amalric, maire Les Républicains de La Barben depuis trois mandats. « Les nouveaux élus ont investi la mairie du lundi au jeudi. Le vendredi, je leur ai demandé de ne plus venir », poursuit l'élu qui, depuis, gère avec « un mail et un téléphone » le quotidien de sa commune de

moins de 1 000 habitants, entre Aix et Salon-de-Provence.

Ouverture de l'école pour accueillir les enfants de soignants, mise en place d'un système alternatif après l'arrêt du ramassage du tri sélectif à domicile, réparation de l'éclairage public... « A La Barben, il n'y a pas d'Ehpad, et les personnes âgées ont toutes leurs enfants ou leurs petits-enfants à proximité. On en reste aux simples problèmes du quotidien », précise le maire. « J'ai de la rancune contre ceux qui m'ont promis de voter pour moi tout en sachant qu'ils ne

**« MOI, JE SUIS LÀ
LE MATIN, MON
SUCCESSION VIENT
EN FIN DE MATINÉE.
ON NE SE CROISE PAS »**

BERNARD DUPONT
maire de Boulbon

le feraient pas mais, battu ou pas, cela ne change rien. J'assume ma fonction jusqu'au bout », souffle Christophe Amalric.

« Nous ne sommes pas dans une gestion normale. Nous ne tenons pas de commissions, pas de conseil municipal, tous les projets importants sont stoppés. Le maire est à la manœuvre tout seul, avec les principaux fonctionnaires », résume encore Christian Chasson. Le vote du budget des communes a été repoussé au 31 juillet. « Les élus communaux sont solidaires, mais ils sont aussi solitaires dans cette crise où le gouvernement multiplie ordres et contre-ordres », argumente en écho Georges Cristiani, président de l'association des maires des Bouches-du-Rhône, réélu, lui, dans son village de Mimet.

Mercredi 1^{er} avril, la ministre de la cohésion des territoires Jacqueline Gourault a souligné, dans son ordonnance visant à assurer « la continuité du fonctionnement des institutions locales », la nécessité de voir « les élus ainsi que les futurs

conseillers municipaux qui ne sont pas encore installés (...) être destinataires de l'ensemble des décisions prises par l'exécutif local ». Un vœu compliqué à exaucer après plusieurs mois d'affrontement.

Gestion « sans état d'âme »

« J'ai pris contact avec mon successeur. Moi, je suis là le matin, lui vient en fin de matinée. On ne se croise pas », explique ainsi Bernard Dupont, maire sans étiquette de Boulbon, qui dit gérer sa commune « sans état d'âme ». « C'est frustrant pour ceux qui ont gagné l'élection mais, avoir de l'expérience, savoir comment fonctionnent les services, les collectivités qu'il faut solliciter, c'est important dans ces moments », note le maire, présent au conseil municipal depuis 1995. « Dans le chaos, le prolongement d'élus qui connaissent les circuits de décision est une sage initiative du premier ministre », abonde Christophe Amalric.

Victorieuse à Cabannes, Nathalie Girard souhaitait « prendre rapide-

ment les commandes ». « Mais pour l'instant, nous n'avons aucune légitimité juridique, donc nous patientons, tempère l'élue sans étiquette. Il n'y a pas de contact direct avec le maire, mais nous sommes informés à minima par l'administration. Le plus dur est d'expliquer aux électeurs qui m'appellent que je ne suis pas aux commandes. » La semaine dernière, le sortant a dû lancer des travaux d'urgence sur un bâtiment. « J'ai simplement averti la nouvelle équipe que j'engageais une dépense de 12 000 euros, explique M. Chasson. Je n'ai pas hésité. Ma légitimité, je la tiens de l'Etat qui a prolongé mon mandat. »

La question de la responsabilité, elle, taraude les battus de façon plus insidieuse. « Si un agent municipal transmet le Covid-19 à une personne âgée en lui apportant ses courses, je pourrais être inquiété personnellement, note le maire de Cabannes. Ce n'est pas très juste, mais comment faire autrement? » ■